

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie (Salle Consulaire) le :

JEUDI 25 JANVIER 2024 à 19h00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (19/12/2023)
- Adoption de l'ordre du jour
- Choix du secrétaire de Séance
- Communications et informations
- Aménagement du Centre : Transfert de la compétence réseau public de chaleur et de froid au SYANE – N°DCM2024-01
- Aménagement du Centre : Engagement dans une démarche EcoQuartier – N°DCM2024-02
- Zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAER) : Définition des zones sur le territoire de la commune – N°DCM2024-03
- Tarification des événements culturels – N°DCM2023-04
- Elections européennes : Mise à disposition de salles communales – N°DCM2024-05
- C.C.P.R. : Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes suite à l'audit de performance réalisé sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du Léman Express – N°DCM2024-06
- Questions diverses
- Questions orales

Le Maire,
Marin GAILLARD

Affiché le 18 janvier 2024

